



Bénédicte Avisse

Edito des IA-IPR

Se former tout au long de sa vie professionnelle, c'est s'engager dans un processus dynamique qui revêt de multiples formes. Les stages en présentiel proposés dans le plan académique de formation représentent une possibilité de se former. Qu'il s'agisse des stages de secteur ou des stages académiques, ils permettent de découvrir et d'approfondir les APSA support de l'enseignement de l'EPS. Ces stages sont conçus dans les problématiques actuelles de l'enseignement et dans la mise en œuvre des programmes et ne peuvent s'envisager sans questionnement, sans confrontation des idées et des pratiques. La rencontre des acteurs (formateurs et formés) permet donc d'échanger sur les pratiques actuelles et innovantes. Les stages ne peuvent être efficaces que s'ils sont suivis de mise en œuvre, de constats qui à leur tour sont sujets à questionnement. L'observatoire académique des pratiques en EPS permet aux diverses commissions d'aller plus loin dans la réflexion, de poursuivre des recherches sur un temps plus long, de tester les propositions. Les professeurs EPS qui participent à ces groupes de réflexion complètent donc et enrichissent leur formation. Mais l'intérêt de l'observatoire ne se limite pas à l'activité de ceux qui le composent. L'objectif est bien de faire partager l'ensemble des travaux à tous les enseignants de l'académie. C'est ainsi que ce dispositif de formation spécifique à l'EPS doit être envisagé. Nous souhaitons donc rappeler ici son rôle dans la formation professionnelle de chacun et vous inviter, comme nous le faisons régulièrement lors de nos visites dans vos établissements, à lire les comptes-rendus, tester les propositions, réagir en proposant de nouvelles pistes de réflexion.

Les problématiques de l'enseignement et de l'apprentissage nécessitent que chacun s'organise pour faire évoluer sa pratique. C'est en croisant les différents apports, en multipliant les sources que l'on construit et améliore sa professionnalité.

Bénédicte Lemarié
Jean-Luc Cournac

SOMMAIRE

1. Commission arts-danse [page 4]
2. Commission CP5 [page 6]
3. Commission projet [page 7]
4. Commission liaison primaire-secondaire [page 10]
5. Intégration des élèves en situation de handicap [page 11]
6. Commission correspondants de BEC [page 12]
7. Histoire des arts au collège [page 13]
8. Au cœur des AS [page 15]
9. L'actualité nationale [page 16]

Informations: Rectorat de l'Académie de Caen – Inspection Pédagogique Régionale - ☎02.31.30.15.35
Abonnement : <http://listes.ac-caen.fr/www/subscribe/l-abonnesepsactualites> ou mail eps-actualites@ac-caen.fr

Introduction

Nous vous proposons dans ce numéro de mieux connaître le fonctionnement, la composition, les derniers travaux de l'observatoire académique des pratiques en EPS et ses perspectives.

Il est composé de neuf commissions : arts/danse, liaison CM2/6^e, handicap, compétence propre numéro 5, GECCO, correspondants de bassin, projet EPS, TICE et revue « EPS actualités ». Ces commissions tentent d'apporter des solutions aux problèmes de la profession auxquels tous les collègues peuvent être confrontés.

Dès lors il est plus aisé de comprendre l'enjeu professionnel que représente cet outil de conception, d'aide aux collègues, d'évaluation et d'innovation. Conçu pour répondre aux problématiques professionnelles qui sont les nôtres, il est tout sauf un dispositif figé. C'est une structure vivante, qui se renouvelle dans sa composition afin de prendre en compte les idées de chacun, qui s'adapte voire anticipe les interrogations des collègues et qui répond aux demandes de l'institution. Il intègre aussi les innovations. C'est ainsi que vous pourrez lire l'interview de Fabienne Horion, professeur d'EPS au collège Jean Monnet de Ouistreham, qui propose un exemple de contribution de l'EPS à l'histoire des arts.

L'observatoire des pratiques et ses ramifications dans les bassins de toute l'académie, anime dans notre discipline une réflexion collective. Si vous souhaitez vous documenter davantage alors n'hésitez pas à consulter le site académique de l'EPS, qui mémorise l'ensemble des travaux de l'observatoire. Enfin, nous vous rappelons que chacun des collègues de l'académie peut intégrer une commission de l'observatoire. Pour cela il suffit de solliciter votre correspondant de bassin.

Bonne lecture.

Rachid Chougar

Commission Arts / danse. Françoise Lhémery, lycée Louis Liard, Falaise.

→ **Petit retour sur l'origine de cette commission...**

Lors de la création de l'Observatoire académique des pratiques en EPS dans les années 2000, plusieurs commissions de travail ont vu le jour.

Le groupe de travail constitué, il s'agit alors de réfléchir à des problématiques liées à l'enseignement de l'EPS :

- En fonction de l'actualité disciplinaire.
 - Pour venir en proposition de réponses sur des préoccupations professionnelles du moment.
 - Pour répondre à des besoins dans l'académie.
- Pour répondre à des commandes institutionnelles.

Certaines de ces commissions ont existé de manière ponctuelle, d'autres sont présentes depuis le début :
C'est, entre autre, le cas de la commission Arts.

Celle-ci a connu différentes appellations, au regard des raisons qui ont justifiées et animées sa réalité :

- Parfois Art et danse.
- Parfois Arts : art-danse et art du cirque.

La constitution du groupe a vocation à réunir les différents acteurs de la danse en EPS aux différents stades de la scolarité. De fait il se compose de : conseillers pédagogiques du 1^{er} degré, d'enseignants du second degré, et d'enseignants de l'Université.

→ **Pourquoi une commission Arts ?**

L'objet premier de l'EPS est le corps. L'enseignant d'EPS est un professionnel de l'éducation physique et sportive au travers des APSA qu'elle utilise.

Au fur et à mesure de l'évolution des pratiques, liées aussi à l'évolution des textes officiels, un constat réel et prégnant est apparu au sein de la profession : si le professeur d'EPS est à l'aise dans des activités dites traditionnelles (sport collectif, sport de raquette, athlétisme etc...) force est de constater qu'il l'est beaucoup moins dans les activités dites d'expression.

La question de l'artistique en EPS, reste un enjeu majeur.

La réalité de cette commission trouve alors sa raison d'être dans sa spécificité : la question du corps sensible et son approche en milieu scolaire, en EPS.

→ **Les travaux effectués :**

La particularité de l'activité danse semble poser aussi plusieurs obstacles à la pratique professionnelle :

- La connaissance nécessaire liée à la Culture chorégraphique.
- La question du partenariat.
- L'apparition d'options facultatives au bac.
- La création des enseignements de spécialité art-danse.
- L'apparition de l'Histoire des arts au collège puis au lycée comme obligation de formation, questionnant la position de l'EPS au sein des équipes disciplinaires dans les établissements.
- Plus généralement la question des contenus et de l'évaluation.

Bref, autant de sujets de réflexion qui organisent le travail du groupe d'experts constituant cette commission ; chaque année étant l'occasion de se positionner sur un axe de travail ancré dans une réalité.

Quelques illustrations des divers travaux:

- Réflexion autour de la question du partenariat à l'école : intérêt ? pourquoi faire entrer des artistes à l'école ? (2003/2004)
- Réflexion autour de la question de la motricité en danse : qu'est-ce qu'une motricité complexe / non complexe ? (2004/2005)
- Réflexion sur les « démarches de composition d'une œuvre » en référence à l'épreuve danse en EPS au bac. (2004/2005)
- Construire une formation FPC (2005/2006)
- Réflexion autour de la culture chorégraphique : en quoi peut-elle aider l'enseignant, en quoi peut-elle enrichir la danse de l'élève ? (2006/2007)
- Approche de la culture chorégraphique : quelles vidéos pour quelle utilisation ? (2008/2009)
- L'évaluation filles / garçons en danse : proposition d'un document d'accompagnement sur l'évaluation en danse. (2009/2010)
- EPS et Histoire des arts : les œuvres chorégraphiques en danse et les pièces de référence en art du cirque en lien avec les thématiques de l'Hida au collège. (2010/2011).

Chaque année, un effort de formalisation est fait en vue de produire quelques documents faisant état d'une réflexion, ou proposant des outils pédagogiques et/ou didactiques aux collègues d'EPS. Ces documents sont consultables depuis le site de l'Académie de Caen, via le site de l'Observatoire des pratiques en EPS, commission Arts.

Les perspectives :

La réflexion sur un sujet demande parfois du temps et amène souvent à d'autres orientations de réflexion.

De fait, l'année 2011 / 2012 restera dans le prolongement des travaux effectués durant l'année précédente et fera l'objet d'un affinement de la recherche initiale en travaillant sur l'élaboration d'un exemple de « cadre » de mise en œuvre d'un projet EPS / Hida. Il s'agira pour le groupe de donner un exemple concret de traitement possible d'une thématique Hida avec les références exploitables en son sein, dans le cadre de la leçon de danse en EPS.

Réflexion autour de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école ; enjeux et propositions : la transdisciplinarité. Comment l'EPS, au travers des disciplines artistiques (danse, cirque) peut-elle contribuer à cet enseignement ?

Conclusion.

L'écoute des difficultés ou des préoccupations des collègues guident l'orientation du travail.

La commission n'a pas la prétention de répondre de manière univoque aux problèmes que rencontrent les collègues sur l'enseignement de la danse à l'école, mais tente par la discussion et les échanges, d'exposer des points de vue possibles et visant à apporter à chacun un semblant de « mieux être vers le mieux enseigner », à partir d'une dynamique réflexive autour de la mutualisation des expériences pédagogiques, des pratiques, de formalisation, d'étude sur des problèmes spécifiques.

Il s'agit de : Servir la création et la richesse artistique des élèves par le biais de la danse en EPS. Travailler sur leurs représentations et les outils professionnels afin de faciliter l'entrée de chacun des acteurs dans cette activité signifiante.

Travaux de la commission CP5. Line Maigret, lycée professionnel Victor Lépine, Caen.

L'histoire débute par la participation en juin 2010 au plan national de formation de Lille, concernant la Compétence Propre numéro 5 (CP5). Nous sommes cinq collègues à accompagner un de nos IA-IPR, Jean-Luc Cournac, afin de nous former respectivement dans chacune des APSA représentées : Philippe Heuzé en musculation, Anne Levard et Christophe L'Hermitte en course en durée, Véronique Vezien en natation de durée et moi-même pour le step.

Nous revenons à la fois enthousiastes et critiques et je lance l'idée de créer des outils accessibles aux collègues, s'appuyant sur notre perception de notre APSA de prédilection, tout en respectant une trame commune. L'accord général incite l'inspection pédagogique régionale à prendre contact avec le CRDP pour réfléchir sur une maquette de document pédagogique publiable.

Olivier Tréfeu, notre interlocuteur du CRDP, liste nos attentes, nos pistes de travail et s'engage dans la recherche d'une collection adaptée au projet lancé. Le choix définitif se porte sur la création d'un DVD dans la collection « Ressource formation ».

Les IA-IPR créent une commission CP5 dans le cadre de l'observatoire académique des pratiques, afin de nous permettre des temps de travail communs pour échanger et critiquer nos productions individuelles. L'équipe se renforce de Jean-Philippe Heuzé en musculation et Véronique Blin en Step. Ce groupe fonctionne toujours en 2011/2012 et s'attache à produire au-delà du DVD des documents à destination des enseignants de l'académie, qui devraient être disponibles sur le site de l'académie en juin 2012.

Parallèlement à ce travail méthodologique et didactique, les prises de vue commencent en musculation avec une classe de terminale en baccalauréat général au lycée Fresnel, puis en step avec une classe de CAP au lycée Victor Lépine. Plusieurs leçons sont filmées durant un cycle. Chaque séquence de deux heures est entièrement filmée et se réduit à cinq minutes retenues par Olivier Tréfeu, en fonction du thème spécifique travaillé.

Les prises de vue en course de durée débutent avec Valérie Lemanissier qui accepte de se joindre au projet pour faciliter le tournage (problème de programmation locale ou déplacement trop important pour l'équipe de tournage...). La classe de baccalauréat professionnel du lycée St Ursule s'intègre au projet, qui accorde à présent, une dynamique plus importante aux interviews des élèves et des enseignants « à chaud ». Ce n'est qu'à la rentrée 2011, que les images en natation en durée peuvent être tournées. C'est une classe de baccalauréat professionnel du LP Camille Claudel qui se lance dans l'aventure avec spontanéité.

Le travail est axé sur une rigueur méthodologique partagée autour du « Savoir S'entraîner ». Cette étape s'avère importante pour proposer des fiches avec la même présentation afin de favoriser la lisibilité, de dégager des thèmes communs (définition et enjeux, apports physiologiques et diététiques en s'appuyant sur le programme SVT de seconde, échelle de pénibilité...), et des thèmes spécifiques (tests, technique, échauffement et récupération, fiches de suivi et d'observations, évaluations et certification...).

Tout en respectant les prises de position de chaque participant au regard de la CP5 et du traitement particulier de l'APSA concernée, en conservant les réactions émotionnelles des élèves passant de la crispation à la spontanéité face à la caméra, le document final s'attache à proposer des pistes de réflexion et d'action, tant pour les étudiants que pour les collègues sur le terrain. Les stages PAF ou de secteur pourront entretenir la vitalité du projet, associer à la réflexion la savate forme, mais aussi, être un lieu de débats.

Commission projet. Pascal Mériel, lycée Tocqueville, Cherbourg Octeville

Les objectifs de la commission :

La commission a été créée à l'occasion de la parution des programmes de collège (BO du 28/08/2008) qui nécessitaient une rénovation des projets EPS. Son but est de produire des outils ou des documents de synthèse destinés à faciliter l'écriture, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets par les équipes d'enseignants.

Produire des outils d'aide à l'écriture du projet :

La mission initiale de la commission était de produire des outils d'aide à l'écriture des projets EPS. Il est rapidement apparu aux membres du groupe de travail qu'une méthode générale de conception ou un cadre formel de présentation d'un projet ne répondrait pas aux attentes des collègues. Deux raisons principales à cela : d'une part les équipes avaient déjà élaboré un projet autour des précédents programmes et leurs réflexions, en particulier sur le contexte de leur établissement étaient déjà avancées, et d'autre part, la littérature regorge d'exemples, de modèles ou de trames de rédaction d'un projet. Le choix a donc été fait d'élaborer une démarche d'aide à la rénovation d'un projet existant qui, en le confrontant aux contraintes de programmation imposées par les nouveaux textes, susciterait une réflexion plus large sur le projet dans son ensemble et sur « l'esprit » de ces textes.

Les documents produits¹ s'articulent autour d'une présentation synthétique² et proposent de situer le projet face aux exigences institutionnelles, de prendre en compte les caractéristiques des élèves et, à partir d'une entrée par la programmation, d'étendre la réflexion aux incidences de la nouvelle « matrice » des programmes EPS qu'inauguraient les textes du collège en 2008, en particulier autour des notions de compétences propres et de compétences méthodologiques et sociales.

Une fois ce travail effectué la commission a diversifié son approche dans deux directions : tout d'abord observer et analyser les évolutions induites par les nouveaux programmes dans les projets et les pratiques. Ensuite, affiner les analyses ou proposer un éclairage sur un élément du projet, le plus souvent en relation avec l'actualité de la discipline.

Observer les évolutions induites par les nouveaux programmes :

Une étude³ des effets de la mise en oeuvre des nouveaux programmes sur les projets EPS a ainsi été menée en 2009/2010.

Elle portait sur un BEC et cherchait à vérifier l'hypothèse selon laquelle les nouveaux textes allaient orienter les projets de collège vers un meilleur équilibre entre les groupements ou entre les compétences propres et vers un approfondissement des acquis des élèves dans les APSA programmées.

L'analyse du nombre et de la répartition des APSA programmées montre que l'obligation de faire atteindre la compétence de niveau 2 dans une activité par groupement a certes fait évoluer les

¹ « Tester son projet » ; « Résumé des programmes collège EPS » ; « caractéristiques des élèves » ; « rénover le projet à partir de la programmation » ; « compétences propres et programmation » ; « compétences méthodologiques et sociales et projet »

Disponibles sur : <http://www.discip.ac-caen.fr/eps/observatoire/projetPeda.html>

² <http://www.discip.ac-caen.fr/eps/PDF/propositionDemarcheProjetEPS.pdf>

³ « Réécriture des projets EPS : Les effets de la mise en oeuvre des nouveaux programmes dans l'Académie »

http://www.discip.ac-caen.fr/eps/PDF/projetEPS_college.pdf

programmations mais pas au point de faire baisser sensiblement le nombre moyen d'activités ou de rééquilibrer les temps de pratique qui restent nettement favorables aux compétences propres 1 et 4.

L'observation des évolutions dans chaque établissement a fait apparaître 2 stratégies différentes quant à l'adaptation des programmations: soit rechercher le niveau 2 dans toutes les APSA programmées, ce qui conduit à en diminuer le nombre, soit choisir une seule activité par groupement pour laquelle le niveau 2 sera visé et compléter la programmation avec une grande variété d'activités proposées sur un seul cycle.

Cela explique certaines données paradoxales ou tout au moins en contradiction avec les hypothèses initiales : le nombre d'APSA programmées en augmentation dans certains collèges ou la diminution du nombre d'APSA dans les CP les moins représentées (2 et 3) dans d'autres établissements.

L'analyse des projets des établissements du bassin d'éducation a été prolongée par une mise en perspective des programmations des collèges et des lycées. La question n'est pas nouvelle mais se pose d'une manière accrue avec la parution de programmes pensés autour de 5 niveaux hiérarchisés.

Il apparaît qu'au-delà de la variabilité propre à chaque niveau d'enseignement, les seuls points communs entre les collèges et les lycées du BEC étudiés sont les activités de la CP 4 les plus courantes (BB, HB, VB, Badminton) et la course de demi-fond.

A partir de ce constat d'une impossible continuité en termes de compétences par APSA, une réflexion a été esquissée sur la cohérence d'un cursus scolaire en EPS intégrant de nécessaires ruptures entre le collège et le lycée ou basée sur des acquisitions transversales. Cette réflexion serait à poursuivre, la CP5, spécifique au lycée, pourrait en être un point d'appui.

Proposer une analyse ou un éclairage sur un élément du projet :

L'évolution des thèmes de réflexion suit les préoccupations des membres de la commission qui sont confrontés, comme l'ensemble des collègues, à une actualité de la discipline de plus en plus complexe, qu'il s'agisse de la parution de textes spécifiques à l'EPS (programmes, examens, fiches ressources...), de réformes plus générales (Lycée, lycée professionnel, socle commun et livrets de compétences...) ou d'une actualité académique comme lors de l'organisation des états généraux du sport scolaire.

L'évaluation :

L'évaluation est souvent considérée comme un élément central dans la construction d'un projet. Il est même pour certains une entrée à privilégier. La réforme du contrôle en cours de formation (CCF) au lycée professionnel mais aussi la généralisation de programmes pensés en termes de compétences ont amené les membres de la commission à centrer leurs travaux sur ces thèmes.

L'évaluation au lycée professionnel :

L'arrêté du 15/07/2009 instaure un principe de capitalisation qui nécessite d'envisager les CCF sur 2 années, qu'il s'agisse du bac professionnel ou du CAP et du BEP, y compris en certification intermédiaire en classe de première. La commission a proposé un éclairage sur les dispositions de ce texte au regard des exigences mais aussi de l'esprit du programme de LP, de façon à permettre d'utiliser ce principe de capitalisation pour offrir des possibilités de choix aux élèves sans pour autant transformer l'enseignement de l'EPS en évaluation permanente⁴. Schématiquement, cet écueil peut être partiellement évité en distinguant dans la programmation les modules de formations des unités certificatives et en attribuant à

⁴ « Articuler les programmes LP et les exigences du CCF » http://www.discip.ac-caen.fr/eps/PDF/programme_LP_et_CCF.pdf

ces dernières un seul niveau d'évaluation, correspondant aux référentiels d'examen de CAP/BEP ou de baccalauréat.

L'évaluation des compétences en EPS :

L'évaluation traditionnelle, basée sur la note fait depuis longtemps l'objet de critiques. Celles-ci semblent s'intensifier avec la mise en place progressive de livrets de compétences censés rendre compte plus fidèlement des acquisitions des élèves. Nos modes d'évaluation en EPS, le plus souvent organisés autour de plusieurs critères qualitatifs, permettraient sans difficulté majeure de s'orienter dans cette voie. Un rapport de l'inspection générale⁵ précise d'ailleurs que « Pour l'EPS, l'approche par les compétences est un outil performant, opérationnel, mis en oeuvre depuis plus de vingt ans ».

Pourtant, s'il existe des critiques fortes contre la note, les opposants à l'approche par les compétences, en particulier sur le versant de l'évaluation ne sont pas en reste.

La commission a tenté de mettre en perspective les arguments des uns et des autres pour souligner l'intérêt d'une démarche qui doit développer la fonction formative de l'évaluation⁶. Les implications concrètes sur le travail de l'enseignant n'ont pas été oubliées et les outils informatiques disponibles ont été étudiés en collaboration avec la commission TUICE. Face à la complexité de la plupart d'entre eux, des propositions utilisant les logiciels de bureautique courants ont été faites.

Le projet de l'association sportive :

La tenue des états généraux du sport scolaire a Caen a suscité une réflexion sur le rôle et la place des AS dans les établissements. Un document est en préparation afin de donner la position de la commission sur la prise en compte des enjeux actuels du sport scolaire dans un projet d'AS qui doit s'intégrer dans une perspective éducative plus vaste formalisée par le projet d'établissement.

Travaux en cours et perspectives ultérieures :

L'utilisation des fiches ressources au travers d'outils spécifiques aux établissements occupera les prochaines réunions de la commission. Il s'agira dans un premier temps, de faire un « état des lieux », à partir de projets existants, de la façon dont sont déclinées les compétences attendues. L'analyse devra porter tant sur la forme ou la méthode employée, les fiches ressources ne représentant qu'une référence parmi d'autres, que sur le fond, c'est à dire sur la lecture des programmes et l'interprétation des compétences attendues. Ce dernier point est important car c'est bien dans la recherche d'une adaptation au contexte local des directives des textes officiels que se situe l'essentiel de la démarche de projet.

A une échéance plus lointaine et par souci de suivre les préoccupations de la profession, il est fort possible que la mise en place de la réforme du baccalauréat nous donne un sujet d'étude pour la prochaine année scolaire.

⁵ « Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis » Rapport au ministre de l'Éducation Nationale IGEN 2007.

⁶ « Evaluer les compétences en EPS » <http://www.discip.ac-caen.fr/eps/PDF/evaluerCompetenceEPS.pdf>

Commission primaire/secondaire. Jérôme Coupé, collège Emile Zola, La Glacerie.

La commission primaire secondaire réunit lors des 3 journées de l'observatoire académique des pratiques, des collègues du premier et second degré, des IEN (Inspecteurs de l'Éducation Nationale).

L'objectif est, à partir d'une lecture croisée des programmes du premier degré et du second degré, de définir ce dont doit être capable un élève en fin de cycle 3 afin d'être le mieux préparé pour aborder la classe de 6^{ème} et obtenir le niveau 1 au bout de 10 heures de pratique.

Des fiches reprenant une trame commune comme celle présentée ci-dessous sont disponibles sur le site EPS de l'académie et sur les sites des inspections académiques de la Manche et du Calvados.

Fiche activité

Programmes	1^{er} degré	2nd degré :
	Programmes de CE2, CM1, CM2	Collège niveau 1 (Compétences attendues après un cycle de 10 heures de pratiques)
L'élève en fin de cycle 3 est capable de... Après un minimum de X à X séances dans l'APSA retenue	Propositions de compétences de fin de CM2, ces dernières devant permettre à l'élève d'atteindre avec succès le niveau 1 au collège.	
DISPOSITIF	Proposition d'une situation d'évaluation	

10 fiches APSA « compétences attendue en ... » ont été rédigées : courir vite ou courir en relais/courir longtemps/ courir en franchissant des obstacles/ courir en relais/sauter loin/jeux de luttes/ jeux de raquette/ jeux sportifs collectifs/danse/course d'orientation.

D'autres seront très prochainement finalisées : les activités gymniques/lancer loin/natation.

Ces fiches de compétences attendues sont des outils pour les collègues conseillers pédagogiques départementaux du premier degré qui les utilisent dans les formations avec les professeurs des écoles.

Toutes les activités ne seront pas traitées par la commission, en effet certaines APSA comme l'escalade sont peu pratiquées dans le premier degré. D'autres comme les « activités de roule ou de glisse » présentes dans les programmes du premier degré, sont peu pratiquées dans le secondaire.

Nos travaux pour cette année ont pour objet de réaliser des vidéos qui permettent de dégager des comportements typiques d'élèves dans des situations authentiques. Des élèves de 6^{ème} et de CM2 seront ainsi filmés dans des APSA et viendront illustrer les fiches de compétences attendues rédigées par la commission primaire/secondaire.

Intégration des élèves en situation de handicap. Sophie Leparlouer, collègue Létot, Bayeux.

Nous avons mis en ligne depuis plusieurs années des documents que vous pouvez consulter sur le site disciplinaire EPS, rubrique « intégration des élèves en situation de handicap ».

A quoi sert le site?

Des fiches diagnostiques, des grilles d'observation, des définitions, pour comprendre, des exemples pour adapter (adaptations pédagogiques didactiques ou aux examens), des documents pour approfondir, des témoignages pour vous aider (des exemples de mémoires 2 CA SH) ce site a pour but de vous fournir des informations rapides et concrètes sur les élèves en situation de Handicap en EPS.

L'année dernière nous avons travaillé sur **l'intégration des élèves dyspraxiques en EPS**. Quels aménagements pouvons-nous leur apporter dans chaque groupe d'APSA ?

La 1ère journée de l'observatoire nous a permis de travailler sur l'élaboration de notre document.

La 2ème journée, nous avons convié un médecin, un psychomotricien et des conseillères pédagogiques spécialisées dans le handicap pour débattre de nos propositions d'aménagements.

La 3ème journée était consacrée à la mise en page du document et la préparation de l'année d'après.

Cette année nous travaillons sur **l'intégration des élèves autistes en EPS**.

Le 16 janvier, nous débattons avec des experts de l'autisme et nous proposerons un document sur l'aménagement des cours d'EPS pour ces élèves.

Nous souhaitons aussi faire tout **un travail sur le matériel adapté**. Qu'existe-t-il, comment pouvons-nous l'utiliser, avec quels élèves et où le trouver ? L'idéal serait de constituer des valises de matériel qui pourraient être prêtées aux collègues.

Commission des Correspondants B.E.C. Jérôme Couenne, Collège Malraux, Granville.

Dans le cadre de l'Observatoire académique des pratiques en E.P.S., outil interactif au service des enseignants et à disposition des équipes pédagogiques, la commission des correspondants B.E.C. a pour objectifs de :

1. Diffuser, expliquer les impératifs institutionnels, les programmes (contenus et évaluations aux différents examens en E.P.S) et les orientations académiques.
2. Observer les pratiques pédagogiques afin d'identifier et favoriser les innovations en E.P.S. et la mise en réseau des ressources.
3. Favoriser les échanges et les confrontations des pratiques pédagogiques.
4. Rendre compte des pratiques et des questionnements des enseignants. (Supports des travaux ultérieurs)
5. Organiser et harmoniser les formations sur le plan académique. (Suivi des formations sur site)

Ainsi, la journée annuelle de réflexion et d'informations des B.E.C. constitue-t-elle un temps de mobilisation des enseignants dans une dynamique réflexive disciplinaire (examens, projets et pratiques pédagogiques, formation, TICE, intégration) et transdisciplinaire (Enseignement de l'histoire des arts,...) qui vise :

- l'harmonisation académique des pratiques pédagogiques,
- la diffusion de l'information au plus près des équipes,
- l'inventaire des pratiques pédagogiques innovantes.

Enfin, le groupe des 12 correspondants B.E.C., en collaboration avec les animateurs de secteur de formation professionnelle continue, assure l'harmonisation et le suivi annuels des dispositifs de formation disciplinaire sur site.

Histoire des arts, Fabienne Horion, Collège Jean Monnet, Ouistreham

Fabienne, nous savons que les textes officiels relatifs à l'histoire des arts invitent toutes les disciplines à participer à cet enseignement, mais ce sont surtout, dans les établissements, les arts plastiques, la musique, l'histoire géographique et les lettres qui occupent ce terrain. Pourquoi L'EPS ?

Les programmes d'EPS nous invitent à programmer la danse ou les arts du cirque au collège (groupes d'activités : les activités physiques artistiques et obtenir le niveau 2). Ces activités ont pleinement leur place dans la logique de l'histoire des arts. Lorsque j'enseigne la danse, par exemple, je m'appuie sur des œuvres, qu'elles soient picturales, littéraires ou chorégraphiques, dans le but de « faire danser les arts ». Ainsi, dans mes cours, je peux partir d'œuvres comme les fables de LA FONTAINE, Les 12 travaux d'Hercule ou des dessins de VAN GOGH.

Travailles-tu en collaboration avec d'autres disciplines ?

Oui, bien sûr, avec les collègues de français, d'arts plastiques et d'histoire géographique.

Quel est le parcours d'un élève en histoire des arts dans ton collège ?

Au collège Jean MONNET de Ouistreham, les élèves reçoivent un enseignement sur l'histoire des arts de la 6^e à la 3^e. Les thèmes retenus, après concertation, par les professeurs sont « arts mythes et religions » pour les sixièmes et cinquièmes, « arts, techniques, expression » pour les quatrièmes et « arts, Etats et pouvoir » pour les troisièmes. A l'intérieur de chaque thème l'équipe enseignante détermine une piste d'étude pour chaque année. Par exemple, pour les troisièmes, le sujet de cette année est « propagande et idéologie ». Dès lors que le sujet est choisi, chaque discipline traite le sujet. Ainsi, en EPS, pour ce niveau de classe, nous travaillons sur la chorégraphie de KURT JOOSS « La table verte » 1932 et sur des affiches de la seconde guerre mondiale issues des livres d'histoire.

L'équipe enseignante du collège aurait pu imposer à chacun des œuvres à étudier pour chaque niveau de classe mais nous avons préféré laisser une liberté d'œuvres à chaque professeur.

Oui, mais quel est le rôle des élèves dans ce projet ?

Les élèves ont un rôle de création. En EPS par exemple, pour composer leurs chorégraphies, ils partent de quatre œuvres, trois affiches et la chorégraphie de Kurt JOOSS. Dans un premier temps, je les aide dans l'étude de chaque œuvre (Que voit-on ? Qu'est-ce que cela suggère?.....), puis nous lançons un « brain storming » avec les élèves à partir duquel ressortent des mots. Je classe ces mots par rapport aux composantes de la danse (espace, temps, énergie, vocabulaire et procédés de composition). Ensuite les élèves créent une chorégraphie par un processus de recherche en groupe avec des contraintes précises. De ces recherches découle une composition finale qu'ils danseront devant les autres élèves de la classe.

Que souhaitez-vous que les élèves apprennent prioritairement dans cet enseignement ?

Nous souhaitons ouvrir chaque élève au monde culturel en analysant des œuvres issues des arts du spectacle vivant mais aussi par une approche riche et variée grâce aux divers champs artistiques que nous abordons comme « les arts du langage » ou « les arts visuels ». En EPS mon premier objectif est la construction d'une chorégraphie collective où la créativité des élèves est mise en jeu. . Mon second objectif est de les amener à préparer l'oral de l'histoire des arts qu'ils passeront en fin d'année scolaire et de pouvoir présenter un sujet autour de la danse. En plus d'un apport théorique donné en début de cycle les élèves effectuent des recherches par eux-mêmes qui visent à expliquer dans quel contexte telle œuvre a été réalisée, par qui elle a été créée, dans quel courant artistique elle s'inscrit et quels liens l'élève peut tisser avec d'autres œuvres. Nous souhaitons susciter chez nos élèves de la curiosité sur l'œuvre étudiée mais aussi sur l'art en général.

Comment sont-ils évalués ?

Pour la partie pratique chaque élève est noté sur la composition collective, sa capacité à interpréter et sur son rôle de spectateur. Cette note compte pour la note trimestrielle en EPS.

Pour l'oral chaque élève est convoqué devant deux professeurs de disciplines différentes et le chef d'établissement. Il est alors noté à partir d'une grille que nous avons établie. Vous noterez que pour l'oral ces modalités vont changer cette année. (Bo du 10 nov. 2011)

Tout cela requiert de la concertation, du temps et du travail de la part des professeurs. Comment êtes-vous organisés ?

Lorsque le premier texte sur l'histoire des arts est sorti en juillet 2009 nous avons dû travailler dans l'urgence. Dans un premier temps, en juin 2009, nous avons recensé les collègues volontaires. En septembre 2009, lors d'une seconde concertation, nous avons fixé les thèmes tout en respectant l'ordre chronologique stipulé dans le texte officiel. On a alors précisé ce qu'on attendait comme objectifs puis chacun a travaillé de son côté. Notre collègue d'arts plastiques est la « référente » histoire des arts, elle centralise les informations, synthétise les divers documents, assure le suivi, invite aux échanges entre collègues, bref, elle impulse une dynamique au projet. Ainsi, nous avons été informés par cette collègue du dernier bulletin officiel n° 41 du 10 Novembre 2011 et nous allons maintenant travailler sur les nouvelles conditions de passation de l'oral.

Merci à Fabienne HORION et à toute l'équipe du collège de Ouistreham

Au cœur des AS

Olivier PREVEL, collègue Jean de la Varende, CREULLY.

Ce fut une journée pas comme les autres au collège Jean de la Varende de Creully, une journée à l'échelle nationale pour promouvoir le sport scolaire et les valeurs éducatives que ce dernier véhicule. Une mobilisation totale des professeurs et de l'équipe administrative pour mobiliser et encadrer tous les élèves du collège, soit 420 enfants.

Au programme, pendant toute la matinée, était organisé un cross, encadré par les professeurs d'EPS avec 8 courses entrecoupées de résultats et récompenses, mais aussi d'encouragements et d'acclamations. Mais auparavant, les élèves étaient pris en charge par les enseignants qui, en fonction du niveau de classe, travaillaient sur une vidéo sensibilisant les élèves sur les valeurs du sport et le respect, avec une réflexion par la suite sur quelques citations de grands sportifs. Citation lourde de sens comme par exemple lorsque A. Benazzi (rugbyman marocain jouant en équipe de France) dit « Tous différents, on s'est toujours épaulés ». Les élèves de 4^{ème} – 3^{ème} eux, regardaient un film documentaire sur les arbitres, outil pour échanger et confronter les jeunes au respect de la règle, de l'arbitre et de l'esprit sportif.

Cette journée, dont le déroulement fut limpide malgré sa richesse fut couronnée par la venue de Madame le Recteur. Après avoir couru avec les demoiselles des classes de 5^{ème}, le Recteur a remis aux 10 premières leur diplôme de course, et dit un mot de félicitation et d'encouragement pour leur performance et leur l'esprit sportif. Entre temps, avec les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'EPS, les Directeurs Départementaux et Régionaux de l'UNSS et Mme Goude, Principale du collège, elle a également rencontré deux professeurs qui animaient un débat avec deux classes de 3^{ème}.



Bertrand Motir, professeur d'Histoire Géographie, a répondu à quelques questions:

Comment as-tu ressenti cette journée?

" Comme tout le collège participait à cette journée il me semblait évident que tous les professeurs devaient participer d'une manière ou d'une autre pour encadrer les 420 élèves du collège en classe ou sur le parcours. Etant moi-même pratiquant, je pouvais faire le lien avec la pratique des élèves et les faire



réfléchir sur les valeurs du sport qui sont pour moi essentielles, importantes dans la construction de la citoyenneté des élèves. Avec mon collègue professeur de physique, Jérôme Dequindry, nous avons apprécié l'intérêt du Recteur pour notre atelier

Quel a été le niveau d'implication des élèves dans les échanges?

"Les élèves ont été quelque peu intimidés par l'arrivée de la délégation dans la classe, cela a bridé leurs interventions, ce qui est un peu logique; l'échange a cependant eu lieu. Les élèves ont donné

leur avis en s'appuyant sur la pratique de leur propre sport."

Quel lien vois-tu entre animer ce débat et faire un cours ?

"C'est identique, dans les deux cas nous partons des connaissances des élèves, c'est également un échange et nous utilisons aussi des documents que nous choisissons pour avoir une réaction. Ensuite, au final nous pouvons arriver sur des éléments communs...Cela doit aussi développer, compléter leur opinion."

Y a-t-il des parallèles à faire entre le thème abordé « les valeurs du sport » et les notions étudiées en éducation civique et/ou histoire ?

Oui, cela peut être mis en parallèle avec certains cours comme la notion de citoyenneté sociale en 3ème, de solidarité. Nous pouvons voir leur implication dans des associations (bénévoles, arbitres...) même si pour l'instant c'est encore limité pour eux. Cela peut aussi être étudié lors du travail sur les droits, les devoirs, la loi... Il y a donc plusieurs notions et thèmes qui peuvent être abordés en éducation civique comme exemples, comme points de départ.

Est-ce une journée à remettre en place ? Sous quelle forme ?

Pourquoi pas, mais je pense qu'il faut un professeur d'EPS pour animer aussi les débats (associé avec une autre matière) pour que l'échange soit différent, pour bien lancer le débat, faire des comparaisons, des liens, partir de situations au sein du collège.... et diversifier les vidéos support pour toucher et intéresser le maximum d'élèves.

Pour conclure, cette journée a été fortement appréciée par les élèves et a permis, comme souvent dans les projets, de créer une cohésion, de l'intérêt et un dynamisme parmi tous les participants.

Un projet commun, une réussite pour tous.

L'actualité nationale.

Sections sportives scolaires

Circulaire n° 2011-099 du 29-9-2011

BOEN numéro 38 du 20 Octobre 2011

Diplôme national du brevet

Évaluation de l'histoire des arts à compter de la session 2012

Circulaire n° 2011-189 du 3-11-2011

BOEN numéro 41 du 10 Novembre 2011

École primaire : EPS

Programmes d'enseignement : modification

Arrêté du 21-11-2011 - J.O. du 7-12-2011

BOEN numéro 1 du 5 Janvier 2012

Partenariats

Partenariats au service de l'éducation nationale dans le domaine du sport

Note du 20-12-2011

BOEN numéro 2 du 12/01/2012